

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt deux mars, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, maire.

Présents : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Landry CARPENTHEY, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Philippe MERIGNAC, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

Invitée : Ophélie CAPIN

### DELIBERATIONS :

#### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 :

Samuel MESTRE présente à l'assemblée le compte de gestion 2017. Ce document avait été préalablement adressé par mail afin que chacun puisse en prendre connaissance.

#### Section de fonctionnement

Recettes : 89.841,75 € (dont impôts et taxes : 46.247,00 € et dotations et Participations : 41.804,62€)  
Dépenses : 75.371,39 €

#### Section investissement

Recettes : 40.345,20 €  
Dépenses : 44.233,58 €

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Daniel RAOULT, doyen de l'assemblée, prend la parole et présente le compte administratif qui concorde avec le compte de gestion.

Le compte administratif peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		75 482.73	18 207.26		18 207.26	75 482.73
Opérations de l'exercice	75 371.39	89 841.75	26 026.32	40 345.20	101 397.71	130 186.95
<b>TOTAUX</b>	<b>75 371.39</b>	<b>165 324.48</b>	<b>44 233.58</b>	<b>40 345.20</b>	<b>119 604.97</b>	<b>205 669.68</b>
Résultat de clôture		89 953.09	3 888.38			86 064.71
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		86 064.71
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		30 000.00

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, le conseil municipal décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

3 888.38	au compte 1068 (recette d'investissement)
86 064.71	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

### VOTE TAUX IMPOSITION

Samuel MESTRE rappelle les taux d'imposition de la commune :

. taxe habitation	6.88 %
. taxe foncière	13.07 %
. taxe foncière non bâti	41.16 %

et précise, compte tenu des informations en sa possession, que l'exonération de la taxe d'habitation pour certains foyers sera compensée par l'état.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux d'impositions pour les trois taxes.

## VOTE DES SUBVENTIONS

Samuel MESTRE rappelle les montants et les bénéficiaires des subventions versées au titre de l'exercice 2017, et demande au conseil municipal de se positionner.

Patrick VIGNAUD et Daniel RAOULT proposent d'augmenter la subvention versée au centre de lutte contre le cancer.

Après discussion, il est décidé d'augmenter les subventions versées aux donateurs du sang, à l'AFSEP (sclérose en plaques), et au centre de lutte contre le cancer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les montants des subventions ainsi :

Truite Sauveterrienne	50 €
Société de chasse	185 €
Donneurs du sang	50 €
AFSEP (sclérose en plaques)	50 €
Centre de lutte contre le cancer	50 €
Soit	385 €

## ADHESION AU SYNDICAT AGEDI

Samuel MESTRE indique que lors de l'achat du logiciel AGEDI dédié aux communes, intercommunalités ..., il avait été demandé à la commune d'adhérer au syndicat intercommunal AGEPI.

Cela n'ayant pas été fait à ce moment là, Samuel MESTRE propose d'y adhérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour l'adhésion de la commune au syndicat intercommunal AGEPI.

## POINTS SUR LES TRAVAUX

### Travaux accessibilité du cimetière :

Samuel MESTRE indique avoir reçu l'autorisation des monuments historiques. Toutes les démarches administratives ayant abouti, les artisans ont été interrogés et nous sommes dans l'attente des propositions.

### Salle des fêtes :

Le type de bardage proposé lors du dernier conseil municipal ne pourra pas être mis en œuvre pour des raisons techniques. Samuel MESTRE propose de remplacer le bardage à l'identique. Il rappelle avoir en mains le devis de la société LCCA et qu'il va relancer Sylvain SAGE pour une nouvelle proposition.

### FDAEC :

Le FDAEC (Fond départemental d'aide à l'équipement des communes) sera de 8300,00 € pour 2018.

Les dépenses suivantes sont ou seront engagées dans le cadre de cette dotation :

- . achat défibrillateur (réalisé)
- . achat rétroprojecteur + écran (réalisé)
- . achat panneaux réserves incendies (en cours)
- . achat plaque de gaz (en remplacement de celle défectueuse de la salle de fêtes (réalisé))
- . remplacement de 3 lampadaires par les lampadaires à led (réalisé)

Samuel MESTRE demande à l'assemblée de réfléchir sur des projets à venir, quelques pistes sont évoquées : embellissement de l'intérieur de la salle des fêtes (peinture), remplacement du chauffage ...

Patrick VIGNAUD demande s'il est possible de mettre un panneau « voie sans issue » à Lavergne. Samuel MESTRE indique qu'il va se rapprocher de Monsieur DURU, Commission Voirie de la CDC.

### **COMMISSION SECURITE**

Samuel MESTRE indique que la commission sécurité a eu lieu. Suite à quelques remarques qui n'empêchent pas l'ouverture de la salle des fêtes au public, des documents seront adressés afin d'être conforme à la réglementation en vigueur.

### **SITE INTERNET**

Ophélie CAPIN présente à l'assemblée les textes préparés par ses soins pour alimenter le futur site internet.

Après échanges avec les élus sur les textes proposés, il lui est demandé de procéder aux modifications et de contacter Monsieur LANOIRE, prestataire pour la réalisation du site, afin de poursuivre sa mise en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 23 H 30.